



**Commission de l'attractivité, du développement  
du département et des relations institutionnelles**

**2113 - Coopération transfrontalière**

**Proposition d'attribution d'une subvention  
pour le soutien au fonctionnement de  
l'Université Populaire PAMINA de Wissembourg**

**Rapport n° CP/2016/568**

**Service gestionnaire :**

L630 - Service Europe, transfrontalier et ingénierie de recherche de financements

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € à l'Université Populaire PAMINA au titre de l'année 2016. Cette structure associative se présente comme un acteur majeur du nord du département en terme d'organisation d'activités transfrontalières et constitue un véritable lieu de rencontre de la société civile franco-allemande. La question de sa pérennisation reste toutefois ouverte et devra être étudiée pour les années suivantes.

Comme les années précédentes, l'Université Populaire PAMINA a sollicité le Département du Bas-Rhin, partenaire financier traditionnel de la structure, pour un soutien financier à hauteur de 8 000 € au titre de l'année 2016.

Avec 131 activités proposées en 2015 auxquelles près de 2 800 personnes ont participé, l'Université Populaire PAMINA de Wissembourg se présente comme un acteur majeur du nord du département pour l'organisation d'activités transfrontalières et constitue un lieu unique de rencontre de la société civile franco-allemande.

Malgré le contexte financier contraint, les partenaires français et allemands ont consenti un effort financier pour continuer à soutenir le fonctionnement de cette structure en 2016. Ainsi, la Région Grand Est, sollicitée à hauteur de 12 000 €, y contribue par l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 €.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une aide au fonctionnement de 5 000 € à l'Université Populaire PAMINA afin de lui permettre de poursuivre ses activités en 2016.

La question de la pérennisation de cette structure reste toutefois posée. Une solution sera recherchée en coordination avec les partenaires allemands et en partenariat avec l'Eurodistrict PAMINA.

La présente intervention du Département est fondée sur l'article L.1115-1 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'action internationale de coopération.

La commission territoriale nord, réunie le 14 novembre 2016, a émis un avis favorable à un soutien financier de 5 000 € au titre du fonctionnement de cette structure en 2016.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
19569	65-6574-041	7 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer, conformément au tableau annexé, une subvention de 5 000 € à l'Université Populaire PAMINA, pour soutenir le fonctionnement de cette structure au titre de l'année 2016.*

*La totalité de la subvention sera versée en 2016, de façon forfaitaire, par dérogation au règlement financier, dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.*

Strasbourg, le 16/11/16

Le Président,



Frédéric BIERRY